

RAPPORT MORAL 2011-2012

EFFETS DES TICE SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Les sujets qui ont occupé l'APPEP cette année sont connus par les comptes rendus précis des réunions du Bureau, du Comité ou de l'AG, que fait régulièrement G. Schmitt¹. Ceux-ci ne peuvent évidemment résumer le travail fait au long d'échanges électroniques qui permettent une présence de l'APPEP, une réactivité, qu'elle n'aurait pu avoir autrefois ou rarement et par un travail bien moins collectif.

L'effet, bien connu, de cette heureuse possibilité est que ce qui facilite la communication l'augmente, aux limites de nos possibilités, celles de bénévoles rappelons-le, bien plus sollicités qu'ils ne l'étaient il n'y a pas si longtemps encore. Qui plus est, au lieu du temps de travail délimité et identique qu'engagent pour chacun des réunions à des dates prévues, cette forme de communication conduit à des sollicitations externes ou internes au Bureau qui relèvent d'une disponibilité du solliciteur ne correspondant pas nécessairement à celle du sollicité. Ainsi, chacun peut soudain exiger des autres, à un moment de disponibilité qui n'est que le sien, une réaction immédiate à un sujet qui lui apparaît désormais comme une priorité. Ces détails de ce qu'on peut appeler sans s'abuser le quotidien d'une vie associative peuvent apparaître négligeables. Ils ne le sont pas. Leur connaissance est nécessaire à tous pour prendre la mesure de notre fonctionnement. L'échange électronique crée aussi l'illusion de possibilités dépassant nos capacités. Précisons qu'en elle-même cette augmentation de notre activité ne diminue en rien la qualité du travail fait, au contraire. Il faut donc s'en réjouir mais à condition d'une patience que des formes plus primitives de communication induisaient d'elles-mêmes.

Il ne faudrait pas pour autant négliger ces réunions dont l'échange électronique ne remplace pas la vertu particulière. Les Régionales ont par exemple avec le Comité l'occasion d'une pleine participation à la vie de l'APPEP et de même avec l'Assemblée générale. Ces réunions peuvent – c'est assez remarquable – permettre une entente, une compréhension, qu'on se désespère quelquefois d'obtenir d'une multitude d'échanges électroniques. Elles créent des liens personnels qui sont une part importante de la vie associative. Nous ne saurions donc trop encourager, en particulier, les responsables des Régionales qui ne sont pas en même temps membres du Bureau à participer à ces réunions². Il ne faut pas se faire d'illusions : aucune institutionnalisation d'un fonctionnement de l'association ne remplacera la bonne volonté de ses membres.

1. Il n'est pas abusif de le remercier, pour la revue bien sûr, mais en particulier pour le travail patient de relecture et de correction des articles proposés.

2. Rappelons d'ailleurs que les membres du BN ne le sont pas en tant que représentant leur régionale. Ils sont élus, afin qu'ils les représentent, par tous les membres de l'APPEP.

LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS ET LE FORUM DES SOCIÉTÉS SAVANTES

La Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes, pour rappeler son nom, exige un travail parallèle à celui de l'APPEP, qui nous mobilise constamment et particulièrement dans cette année très active. L'élaboration de plusieurs textes a donné lieu à de nombreuses discussions, électroniques, voire – c'est inévitable – à quelques frictions. Mais la Conférence fonctionne. Un plus grand nombre d'associations la composent, élargissant sa représentativité, fait d'elle un interlocuteur de plus en plus crédible pour le MEN. Ph. Blanc, qui en est le secrétaire, y joue en ce sens pleinement son rôle, avec toute la diplomatie nécessaire. Elle exige par ailleurs que chaque président s'y investisse pleinement, condition sans laquelle elle serait condamnée à l'inefficacité. Tous les textes proposés par la Conférence et signés par l'APPEP ont été soumis d'abord à l'approbation de son Bureau.

Ajoutons que N. Franck nous a représentés auprès du Forum des sociétés savantes qui a le mérite de proposer un lien entre des associations dont la nature et les ambitions peuvent être très différentes, autant que d'en maintenir un autre, tenu, entre le secondaire et le supérieur.

LE SITE

Quand sera publié ce rapport, notre nouveau site sera en place. Le changement d'hôte – on entend dire d'« hébergeur » – a occupé la fin mai et le début de juin. Il doit permettre des modifications que l'ancien site rendait impossibles. Il faut remercier vivement notre collègue Marc Anglaret, son créateur, toujours actif pour nous. Ce choix d'un nouveau site, coûteux pour l'APPEP, doit lui permettre de s'ouvrir à des démarches nouvelles, depuis, par exemple, la mise en ligne du fonds très riche d'anciens articles de *L'Enseignement philosophique* jusqu'au paiement en ligne, en passant par bien d'autres possibilités qui pourront être peu à peu développées.

ÉPREUVES DES SÉRIES TECHNOLOGIQUES – RÉTABLISSEMENT NÉCESSAIRE DU DÉDOUBLEMENT DANS CES SÉRIES ET D'UNE HEURE EN S – NOUVELLES PÉTITIONS SUR CETTE QUESTION.

Deux de nos tâches de cette année devront rester celles de l'année à venir : le rétablissement du dédoublement et la question des épreuves dans les séries technologiques. Beaucoup a déjà été dit quant à cette dernière. Puisque l'Inspection générale de philosophie a été chargée par la DGESCO de la constitution, en 2012-2013, d'un groupe de travail, le processus se déroule, sur ce point, comme nous le souhaitions. Si nous estimons qu'aucun tabou ne doit empêcher d'examiner toutes les solutions possibles en la matière³, il faut prévenir en même temps toute dérive de ce travail qui viendrait de son utilisation pour recommencer une « guerre des programmes », c'est-à-dire, non pas un travail sur le programme existant, mais l'introduction de conceptions à l'opposé d'un programme de notions. On ne pourrait mieux faire si l'on voulait anéantir toute tentative de progrès.⁴

La consultation initiée par les IPR en mars n'a pas eu, pour ce que nous savons, un grand succès. Nous y voyons deux raisons, déjà évoquées. D'abord, une date maladroite et un temps trop court. Cet important travail devra aboutir à un consensus, à

3. <http://www.apppep.net/revue/048.htm>

4. Profitons-en pour dire que si l'on veut écouter les professeurs, c'est bien plutôt de la lourdeur des programmes dont on entendra encore et toujours parler que de leur nature.

des instructions claires pour les professeurs et les élèves. Il exige que l'on prenne son temps et que ces changements engagent non pas seulement des associations ou l'inspection mais les professeurs. Ensuite et peut-être surtout, la réforme des lycées contredit la volonté d'une démocratisation de l'enseignement de la philosophie dans ces classes en supprimant les dédoublements. Nous renvoyons aux éditoriaux qui ont évoqué ce point et à notre pétition⁵. La plus grande inégalité, sans la moindre justice, régnera dans l'année à venir. Certains établissements maintiennent heureusement le dédoublement d'une heure, beaucoup d'autres, non.

La situation particulière à cette année a engendré dans les différentes académies, au moment du bac, une nouvelle mobilisation sur cette question. La mise en place de la réforme en Terminale, le changement de gouvernement et simultanément un changement d'avis du SNES, qui n'avait pas voulu soutenir notre très consensuelle pétition sur cette question, ont amené dans beaucoup d'académies de nouvelles protestations. On ne peut que s'en féliciter et y voir un appui pour les démarches à venir. Malheureusement, le SNES, qui dans l'année nous avait proposé de nous associer à d'autres initiatives, ne l'a pas fait en ce cas... Le dire n'est aucunement polémique. L'APPEP ne refuse aucune association pour une action juste, ce qu'elle a prouvé. On ne peut en ce cas qu'exprimer un regret pour la défense d'une cause évidemment commune. Qui plus est, cela a engendré une confusion certaine, certes renforcée par un certain dédain pour la vie associative (et syndicale) de beaucoup de nos collègues. De fait, ce sont des textes différents qui ont été signés dans les académies, quelquefois partant du texte du SNES, souvent pas du tout, y compris avec l'appui de membres de ce syndicat. Par un juste souci de compromis, les professeurs, localement, ont apporté leurs signatures à des textes faisant consensus, les syndiqués engageant quelquefois leur syndicat sans toujours savoir s'ils avaient l'accord de leur direction nationale. Très souvent c'est l'APPEP, de fait bien plus présente dans beaucoup d'académies, qui a pris en charge ou initié ces mouvements. Nous avons ainsi recueilli des centaines de signatures à l'issue des réunions d'entente ou d'harmonisation ! D'autres restent, éparpillées, ici ou là... Ici un « collectif », là un membre d'un syndicat dont c'est simplement l'activisme qui fait la représentativité. Voilà, en grande partie, l'état d'organisation de notre profession⁶. L'APPEP peut se féliciter d'avoir proposé avec sa pétition (1 485 signatures à ce jour) une démarche à long terme qu'elle continuera.

Malgré cela, il est bien, en un sens, qu'un tel mouvement ait eu lieu ainsi, attestant d'une détermination des professeurs dans leur ensemble. Les circonstances et

5. <http://petitiondedoublementphilo.net>

6. Ajoutons sur ce point, en sortant de ce seul cas, que certains comportements étonnent et désarment. Même si ce n'est pas fréquent, à l'échelle du nombre de professeurs, ce n'est pas la première année que, par exemple, nous recevons des courriers de collègues, non-membres, lesquels, individuellement, nous instruisent, nous éclairent [sic], de leur analyse sur tel ou tel point et s'étonnent, voire s'insurgent, que nous ne nous y rallions pas. Récemment encore, un collègue nous envoie la copie d'un courrier qu'il a envoyé au ministre, formulant, il faut le dire, d'excellentes analyses, entendons presque à la lettre les nôtres, de longue date. Il n'est pas adhérent, ne semble pas vouloir le devenir. « Qu'attendez-vous ? », semble-t-il nous dire, indigné. Il nous commande d'alerter au plus vite [sic] les professeurs en diffusant son texte, d'organiser une « mobilisation » et une « résistance », avec un angélisme, une innocence, aussi stupéfiants que confortables. Deux autres, pas plus adhérents, ont rédigé sur un autre sujet une protestation-pétition qu'ils nous demandent de diffuser comme telle, ne semblant pas imaginer qu'ils auraient pu nous la soumettre, que nous aurions pu l'améliorer ensemble, que c'est cela la vertu de la vie associative. L'idée de s'associer, de payer une cotisation, de penser en commun, de devoir peut-être ici ou là faire quelques concessions, supporter quelques désaccords, semble être pour certains comme se perdre, s'abandonner à la médiocrité. En manquant de la patience et de la modestie nécessaires à la vie associative, cet activisme de la bonne intention se condamne de fait à l'inaction et, corrélativement, a besoin d'en attribuer la responsabilité à d'autres, qui évidemment ne font rien.

plus encore le constat qu'ont commencé à faire nos collègues de la manière dont leur enseignement va être lourdement affecté par la réforme n'y sont sans doute pas pour rien. En même temps, on aimerait croire qu'il peut aussi permettre une prise de conscience de la nécessité d'une vie associative.

Rien ne nous semble impossible relativement à un retour des dédoublements, quel que soit le nom qu'on leur donnera. Beaucoup des heures dédoubleées perdurent. Beaucoup de proviseurs sont très conscients des difficultés. Remercions celles et ceux des IA-IPR qui rappellent aux chefs d'établissement les raisons d'accorder une heure dédoubleée. Un sens minimal de la justice impose au ministère l'égalité de la situation des élèves et le souci particulier des classes technologiques.

AUTRES PERSPECTIVES

Terminons en disant comme l'an passé que nous n'oublions pas ce qui n'est pas évoqué ici mais qui est bien connu⁷.

L'Association doit continuer d'organiser des journées de philosophie comme cette année le colloque autour de Pierre Hadot, un réel succès, ou l'an passé sur le soin, ou de réflexion sur son enseignement et sa place comme les années précédentes. Cela exige un travail important pour celles et ceux qui en assument la charge. C'est le rôle d'une association de professeurs de philosophie de permettre à ceux-ci de prendre en charge ce qu'on appellera leur formation continue ou leur vie intellectuelle, indépendamment de tout rapport hiérarchique et même, pourrait-on dire, de manière désintéressée, du moins relativement aux impératifs dont ailleurs d'autres décident pour eux, légitimement certes. Nous tenons à remercier pour cette année en particulier F. Worms et le CIEPFC autant que F. Athané, collègue et ami, avec lequel il est prouvé, à nouveau, que l'on peut travailler en commun si *riche de ses différences* soit-on.

L'année scolaire à venir devra être, dès son début, en particulier consacrée à la réforme de la formation des professeurs des écoles comme du secondaire, de ce qui s'appelle encore les IUFM. La présence de professeurs de philosophie y travaillant en tant que tels semble incertaine. La question de l'adaptation à des impératifs qui apparaissent en eux-mêmes discutables, mais contre lesquels on ne peut rien, reste toujours délicate. La pure prétention à la résistance peut condamner à l'exclusion et l'adaptation aveugle à la dilution. Une position renouvelée de l'Association, relativement à la réforme envisagée par le ministère, doit être élaborée. J.-P. Carlet, H. Dilberman, F. Dupin ont, à cette heure, déjà proposé leurs perspectives.

Nous ne pourrions pas plus éviter le travail nécessaire à la démonstration que l'enseignement philosophique que nous défendons dans le secondaire, relativement à un programme de notions, est celui qui convient le mieux au temps présent autant qu'à cette classe de Première où nous voulons être présents⁸. Cela implique que nous continuions de réclamer la formation continue qui est nécessaire à l'existence de bons cours, sachant s'adresser à « des jeunes gens de 18 ans » (ou de 17) d'aujourd'hui, tels qu'ils sont en moyenne, tout en ne perdant rien d'une exigence philosophique légitime. Avoir un programme juste en son principe mais abandonner sa mise en œuvre au talent comme naturel de « bons professeurs » ne peut suffire. C'est à cette condition que nous ne laisserons pas prise à des discours qui voudraient livrer notre enseignement à celui de compétences, d'outils pour apprendre à penser, ou à la récitation de

7. Précisons en passant que nous ne savons pas à ce jour si un bilan de l'expérimentation Seconde-Première, prévu par le MEN à sa mise en place, a été fait ou le sera et selon quelles modalités.

8. Il faut reprendre nos travaux sur ce point, interrompus il y a deux ans du fait de tâches plus urgentes.

« grands moments » d'une histoire de la philosophie, ou de « grands problèmes » déjà identifiés et posés, quand ce n'est pas à quelques recettes pédagogiques pour « faire jeune ».

La vie de notre association continue, dans une ambiance amicale qui ne signifie aucune complicité aveuglante, mais qui lui est nécessaire. Il faut en particulier remercier les vice-présidents, N. Franck et M. Perret, d'un partage opéré du travail, chaque fois qu'il est possible, que ce soit dans l'élaboration, à laquelle contribue souvent S. Clerjaud, des multiples textes qui peuplent une année ou dans le partage d'une communication avec les médias, qui cette année encore n'a pas manqué, et dans toutes les tâches de représentation de l'APPEP. B. Fischer est un Sisyphe condamné à la poursuite d'adhérents trop régulièrement oubliés. Il faut l'imaginer heureux. Mais ce sont tous les membres de notre Bureau présents à ses réunions qu'il faut en même temps remercier. Ils assurent à l'APPEP une part importante de sa vitalité.

Simon PERRIER
Président de l'APPEP
15 juillet avri 2012